

Le 24 novembre 2006

Me **Éric Fraser**
Avocat

Hydro-Québec – Affaires juridiques
4^e étage
75, boul. René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Tél. : (514) 289-2211, poste 3596
Télec. : (514) 289-5197
C. élec. : fraser.eric@hydro.qc.ca

Par courriel

Me Véronique Dubois
Secrétaire
RÉGIE DE L'ÉNERGIE
800, Place Victoria, bureau 255
Montréal (Québec)
H4Z 1A2

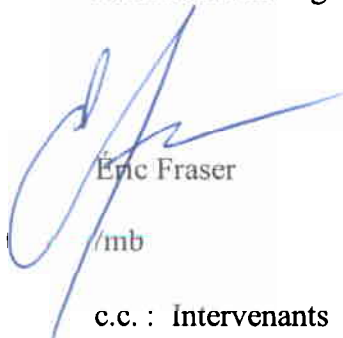
OBJET : Demande relative à l'établissement des tarifs d'électricité pour l'année
tarifaire 2007-2008
Dossier Régie : R-3610-2006
Notre dossier : R000206 FE

Chère consoeur,

Veillez trouver ci-joint copie électronique de la version anglaise révisée des *Tarifs et conditions du Distributeur*. Nous joignons également en annexe de ce document la version anglaise des dispositions tarifaires applicables à l'option d'électricité interruptible et à l'option d'utilisation des groupes électrogènes de secours, telles qu'approuvées par la Régie, en français uniquement, par la décision D-2006-149.

À moins d'une demande expresse de la Régie, nous ne prévoyons pas envoyer de copie papier de ces documents.

Croyant le tout conforme, nous vous prions d'agréer, chère consoeur, l'expression de nos sentiments distingués.



Éric Fraser
/mb
c.c. : Intervenants